



HAL
open science

Décrocher un diplôme, une deuxième chance pour l'insertion des non-diplômés ?

Céline Goffette, Isabelle Recotillet

► **To cite this version:**

Céline Goffette, Isabelle Recotillet. Décrocher un diplôme, une deuxième chance pour l'insertion des non-diplômés ?. Céreq Bref, 2015, 329, pp.4. hal-03449941

HAL Id: hal-03449941

<https://hal.science/hal-03449941>

Submitted on 25 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Décrocher un diplôme, une deuxième chance pour l'insertion des non-diplômés ?

Un quart des jeunes non diplômés à leur sortie de formation initiale en 2004 ont obtenu un diplôme au cours de leurs sept premières années de vie active. Les jeunes femmes semblent en tirer un bénéfice substantiel avec un accès accru à des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. Rien de tel chez les jeunes hommes qui s'orientent vers des champs professionnels moins réglementés que les femmes.

non-diplômés
chômage insertion
salaires professionnelle
Génération 2004
diplôme

Céline **Goffette**
(Céreq)

Isabelle **Recotillet**
(Céreq au moment de la
rédaction du *Bref*)

Limiter les sorties sans diplôme du système éducatif est un objectif constant des politiques publiques, réaffirmé aujourd'hui. L'entrée des jeunes non diplômés sur le marché du travail est rendue encore plus difficile par la crise et leurs débuts de carrière sont de plus en plus chaotiques. Au niveau européen, les États membres se sont fixés pour ambition de réduire à moins de 10% la part des jeunes de 18-24 ans en dehors de tout système de formation et sans diplôme du second cycle du secondaire. La France, où cette situation concerne 620 000 jeunes, s'est engagée à atteindre un objectif plus ambitieux en visant un taux inférieur à 9,5% à l'horizon 2020.

Un plan d'action vient d'être adopté par le gouvernement, affirmant « une politique globale et intégrée sur trois volets : prévention, intervention et remédiation ». C'est sur ce dernier volet que s'inscrit le « droit à un complément de formation qualifiante », instauré par décret en décembre 2014 dans la suite de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle ont ainsi la possibilité de demander un entretien avec un représentant du service public régional

d'orientation. À l'issue de cet entretien, il pourra choisir la formation la plus adaptée à son profil et à son projet. Mais que peut-on dire aujourd'hui de l'accès différé à un diplôme et de ses effets sur les parcours des jeunes ?

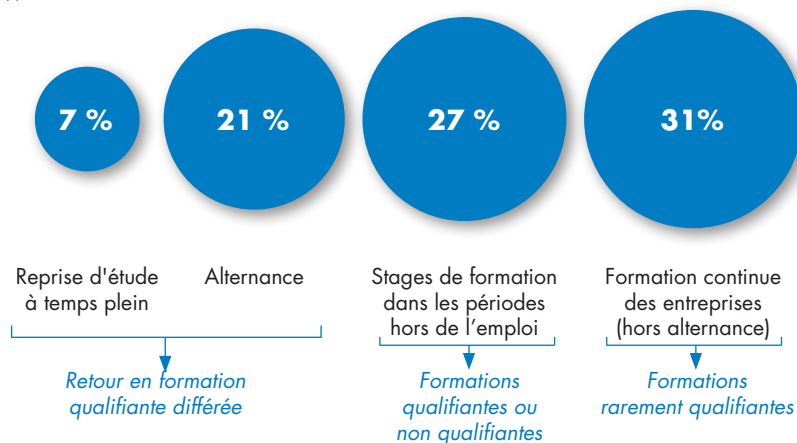
L'enquête Génération 2004 révèle qu'un quart des jeunes non diplômés ayant quitté le système éducatif en 2004 ont acquis un diplôme au cours des sept années qui ont suivi. La mesure des effets sur leur situation professionnelle à terme est délicate. Néanmoins, la comparaison entre diplômés et non-diplômés laisse entrevoir des résultats très contrastés entre hommes et femmes. La situation professionnelle des filles semble particulièrement améliorée suite à l'acquisition du diplôme : elles sont alors plus souvent en emploi, occupent des emplois plus qualifiés et sont mieux rémunérées. Pour les garçons, les bénéfices du diplôme apparaissent bien moindres.

Un quart des non-diplômés obtiennent un diplôme après leur sortie de formation initiale

En 2004, 123 000 jeunes ont quitté le système éducatif sans diplôme. Deux tiers d'entre eux sont des hommes ; ils ●●●

Encadré 1 • Recours des sortants sans diplôme aux dispositifs de formation post-initiale

Les modalités ne sont pas exclusives, certains jeunes peuvent avoir été engagés dans différents types de formation.



Source : enquête Génération 2004, interrogation de 2011.
Champ : ensemble des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme.

De nombreux jeunes se saisissent des opportunités de formation existantes dans leurs premières années de vie active. 7% empruntent la voie d'un véritable « raccrochage scolaire » en choisissant de renouer avec des études à temps plein, mais d'autres options attirent plus de candidats.

Le système de formation professionnelle offre en effet différentes voies selon la situation sur le marché du travail, et selon les objectifs poursuivis (formation directement qualifiante, préparatoire à une formation qualifiante, accompagnement de la recherche d'emploi, accompagnement dans l'activité professionnelle). Dans ce panorama, la formation par alternance occupe une place prépondérante pour les jeunes souhaitant obtenir une qualification. Ainsi, 21% des jeunes non diplômés ont été embauchés sur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Par ailleurs, dans des parcours professionnels plus ou moins marqués par le chômage, les stages de formation hors de l'emploi sont relativement importants, et concernent 27% des individus. Une partie de ces stages peuvent être à vocation qualifiante.

Enfin, 31% des jeunes non diplômés accèdent à la formation continue en entreprise. Celle-ci, rarement diplômante, vise souvent l'adaptation au poste de travail ou à des évolutions de l'environnement.

- sont souvent issus d'un milieu populaire (6 jeunes sur 10 ont un père ouvrier ou employé) et sortent principalement de la voie professionnelle courte (60%). Les motifs pour lesquels ces jeunes quittent l'école (ou le CFA) sont variables. Comme la majorité des jeunes sortis du système scolaire en 2004, les non-diplômés déclarent principalement avoir arrêté leurs études pour

entrer dans la vie active (plus de 6 jeunes sur 10 sont dans ce cas). Cependant, alors que les diplômés mettent également en avant qu'ils avaient atteint le niveau de formation souhaité, les non-diplômés se distinguent en mentionnant plutôt avoir arrêté leurs études par lassitude.

Les premières années sur le marché du travail ne sont pour autant pas exemptes de retours en formations (cf. encadré 1). Celles-ci permettent parfois d'obtenir une qualification, voire un diplôme. De fait, parmi les jeunes non diplômés sortis de formation initiale en 2004, un sur quatre obtient un diplôme au cours des sept premières années de vie active. Dans 6 cas sur 10, le diplôme obtenu est un diplôme professionnel de niveau V (majoritairement un CAP ou un BEP). Au niveau IV, il s'agit principalement d'un baccalauréat professionnel ou technologique, ou d'un brevet professionnel. Assez logiquement, les sortants de la voie professionnelle courte ou du collège obtiennent plus fréquemment un diplôme de niveau V (7 à 8 jeunes diplômés sur 10 sont dans ce cas). Les jeunes sortis d'un second cycle général ou technologique sont néanmoins environ 40% à obtenir un diplôme de ce niveau.

Le fait d'avoir arrêté ses études par lassitude n'empêche pas les jeunes non diplômés de reprendre plutôt rapidement le chemin d'une formation qualifiante : près d'un quart des acquisitions de diplôme interviennent dans les deux années suivant la sortie du système éducatif. En moyenne, il s'écoule un peu moins de quatre ans entre l'arrêt des études et l'obtention du diplôme. Deux jeunes sur trois déclarent qu'ils étaient en situation de chômage ou d'inactivité au moment où ils ont commencé à préparer ce diplôme. Un jeune sur 10 a bénéficié d'une aide financière pour cette préparation.

Divers facteurs modulent les chances d'obtenir un diplôme (cf. figure 1). Le niveau de la classe de sortie du système éducatif est un déterminant important. À caractéristiques sociales égales et débuts de trajectoires professionnelles identiques, les sortants du collège et de la voie professionnelle courte ont une propension plus faible à acquérir un diplôme : par rapport aux sortants du second cycle général ou technologique, leurs chances sont deux fois moindres. Cette propension diminue d'autant plus qu'ils sont issus d'une spécialité industrielle plutôt que tertiaire, notamment lorsqu'ils ont fait leur formation initiale par apprentissage. Les raisons d'arrêt des études jouent également un rôle, et révèlent des logiques différentes à l'œuvre chez les hommes et les femmes.

Ainsi, les hommes sortis du système éducatif pour entrer dans la vie active ont deux fois moins de chances d'obtenir un diplôme que ceux qui n'invoquent pas cette raison. Ce facteur ne joue

L'enquête Génération 2004 à 7 ans

L'enquête Génération 2004 à 7 ans permet de décrire les parcours professionnels des jeunes ayant quitté le système éducatif en 2004. 33 000 jeunes sortants de formation initiale en 2004 ont été interrogés pour la première fois en 2007. Parmi eux, 16 000 jeunes ont répondu à une deuxième interrogation en 2009, et 12 000 à une troisième interrogation en 2011.

Cette enquête permet de repérer les jeunes ayant acquis un diplôme au cours de leur sept premières années de vie active. Des informations sur le diplôme acquis, la date et les circonstances du retour en formation sont détaillées.

Pour en savoir plus sur les enquêtes Génération : www.cereq.fr, rubrique Accès aux données

pas chez les femmes. Pour elles, c'est le fait d'avoir essuyé un refus dans une formation supérieure qui est déterminant : cela multiplie par plus de deux leurs chances d'acquérir un diplôme. À l'évidence, le refus qui leur a été opposé n'a eu pour effet que de différer leur poursuite dans la formation et leur qualification. De manière plus inattendue, les jeunes qui accèdent à l'emploi à durée indéterminée dès leur première année de vie active ont autant de chances d'acquérir un diplôme que ceux qui connaissent des débuts de trajectoires difficiles. Les difficultés face au marché du travail ne semblent donc pas aller de pair avec un engagement dans une formation qualifiante.

Les filles diplômées accèdent davantage à l'emploi qualifié

Les jeunes ayant acquis un diplôme après leur sortie de formation initiale estiment qu'il leur a été utile à plus d'un titre. Parmi ceux qui étaient au chômage ou inactifs avant de commencer la préparation du diplôme, environ 40% considèrent qu'il leur a permis de retrouver un emploi. Dans la moitié des cas, il a aussi favorisé l'apprentissage d'un nouveau métier ou/et une reconversion. Pour les jeunes qui étaient en emploi, les bénéficiaires du diplôme sont variés : 4 jeunes sur 10 estiment que le diplôme leur a permis d'apprendre un nouveau métier ou de se reconverter. Cela leur ouvre également des possibilités d'évolution, dans leur entreprise ou ailleurs.

Pour les jeunes engagés dans cette voie, les retours s'avèrent donc positifs. L'effet du diplôme s'apprécie également en comparant, sept ans après la sortie de formation initiale, la situation des jeunes ayant acquis un diplôme à celle de ceux restés non diplômés (cf. figure 2). Les résultats montrent des différences sensibles entre hommes et femmes.

Les jeunes femmes qui ont obtenu un diplôme après la fin de leurs études sont effectivement moins souvent hors de l'emploi que celles restées non diplômées. Sept ans après leur sortie de formation initiale, leur taux de non-emploi est inférieur de 18 points (41% contre 23%). Elles sont également plus nombreuses à occuper un emploi qualifié (57% contre 31%) et cet écart se retrouve dans les rémunérations. Rien de tel pour les hommes chez lesquels l'accès à un diplôme après la fin des études n'améliore pas l'accès à l'emploi. Certes, la part des emplois qualifiés est plus élevée chez ceux qui ont acquis un diplôme, mais sans conséquence sur l'accès à des salaires sensiblement supérieurs au SMIC.

La comparaison des situations professionnelles des nouveaux diplômés avec celle des non-diplômés peut néanmoins être biaisée. Les différences observées sont-elles réellement attribuables au diplôme nouvellement obtenu ? Les jeunes ayant acquis un diplôme ont des caractéristiques observées différentes de celles des autres jeunes. Ainsi, la probabilité d'acquérir un diplôme dépend de la classe de sortie, variable qui influe également

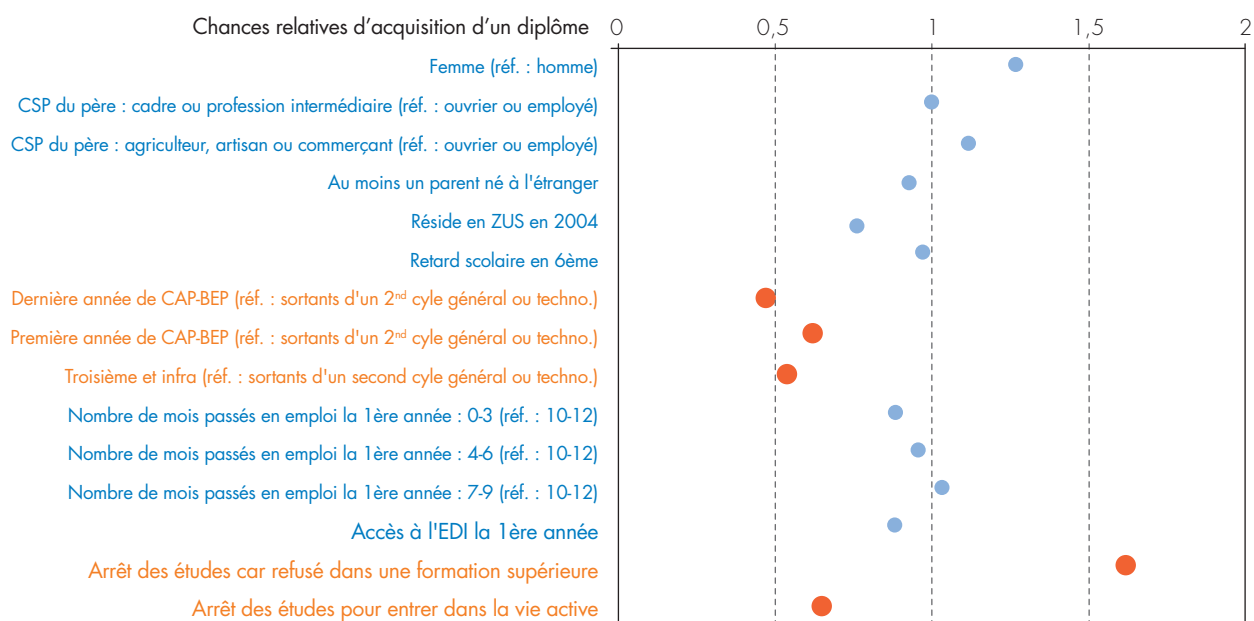
Pour en savoir plus

Quand les bacheliers reprennent le chemin des diplômes, V. Mora, *Bref* n°325, Céreq, 2014.

«Une formation qualifiante pour les non-diplômés ?», C. Gasquet, in *Les chemins de la formation vers l'emploi - 1ère Biennale formation-emploi-travail*, Céreq, Relief n°25, 2008.

Une formation qualifiante différée pour les jeunes non diplômés ? Un éclairage à partir du cheminement de jeunes sortis du système éducatif en 1998, A. Lopez (dir.), Céreq, Relief, n°23, 2007.

Figure 1 • Les déterminants de l'acquisition d'un diplôme post-initial



Note de lecture : les chances d'acquérir un diplôme plutôt que de ne pas en acquérir un sont 0,47 fois plus fortes (c'est-à-dire 1/0,47 soit 2,1 fois plus faibles) pour les jeunes sortants d'une dernière année de CAP-BEP, que celles des sortants du second cycle général ou technologique. Ces résultats sont issus d'une régression logistique modélisant la probabilité d'acquérir un diplôme plutôt que de ne pas en acquérir un. Le modèle inclut comme variables explicatives l'ensemble des variables listées sur le côté gauche du graphique. Les points orange indiquent des effets significatifs au seuil de 10% et les points bleus des effets non significatifs.

Source : enquête Génération 2004, interrogation de 2011. Champ : ensemble des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme.

sur la situation professionnelle. De plus, il est probable que d'autres caractéristiques, inobservées dans le cadre du dispositif d'enquête, distinguent également ces jeunes. Par exemple, ceux qui font la démarche d'acquies un diplôme pourraient également faire preuve de plus de motivation pour évoluer professionnellement. Une méthodologie statistique appropriée, cherchant à tenir compte de ces différences, a donc été mise en œuvre.

Celle-ci confirme les résultats : pour les femmes, l'obtention d'un diplôme réduit effectivement la probabilité d'être hors de l'emploi et augmente celle d'occuper un emploi qualifié. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes diplômées ont deux fois plus de chances d'occuper un emploi qualifié que les non-diplômées. Cela se traduit sur les salaires, les diplômées ayant 1,5 fois plus de chances d'avoir une rémunération sensiblement supérieure au SMIC. Chez les hommes, les diplômés ont 1,2 fois plus de chances d'accéder à un emploi qualifié, mais cela ne se traduit nullement par une reconnaissance salariale et leur probabilité d'être hors de l'emploi n'est pas significativement réduite.

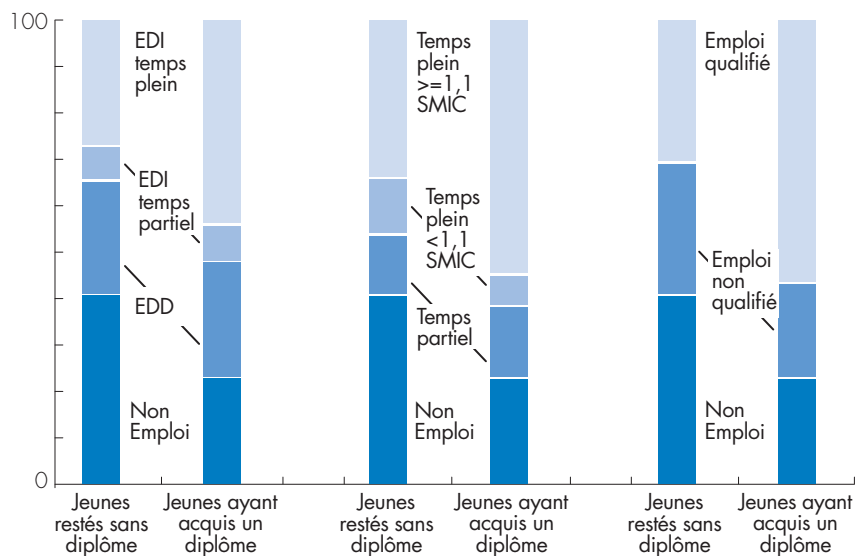
Ces différences hommes/femmes pourraient s'expliquer par une segmentation particulièrement sensible des emplois occupés par les unes et les autres. En effet, les femmes s'orientent en proportion importante vers des emplois réglementés du secteur sanitaire et social. Il est donc possible que, pour elles, le diplôme soit un critère qui conditionne plus souvent l'accès à l'emploi. Pour les hommes, on peut penser que cet accès dépend d'autres facteurs qu'un diplôme de niveau V. Il reste que ce résultat plutôt surprenant demande à être approfondi.

Avant même que le droit à un retour en formation qualifiante ne fasse l'objet d'un décret, l'acquisition d'un diplôme post-initial concerne déjà un quart des jeunes non diplômés. Les conditions dans lesquelles cette acquisition s'avère rentable restent à analyser plus finement. De telles analyses pourraient documenter utilement les politiques visant à offrir une qualification différée aux jeunes sans diplôme. ■

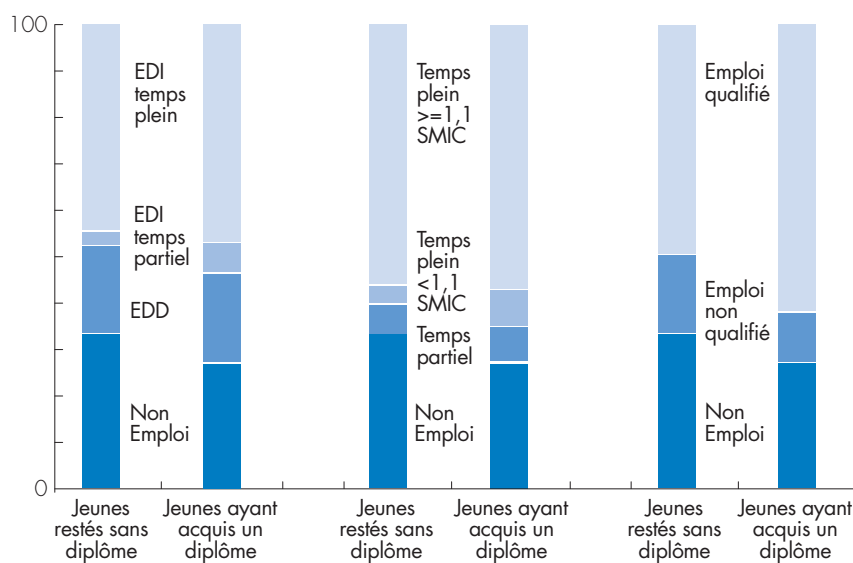


Figure 2 • Situation professionnelle en 2011 des jeunes sortis de formation initiale en 2004 sans diplôme

Femmes



Hommes



EDI • Emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires et emplois non salariés)
 EDD • Emploi à durée déterminée
 SMIC • Salaire minimum interprofessionnel de croissance. Le seuil de 1,1 SMIC a été retenu pour définir les salaires sensiblement supérieurs au SMIC.
 L'emploi non qualifié regroupe les emplois d'ouvrier non qualifié et d'employé non qualifié. La nomenclature des professions et des catégories sociales (PCS) distingue directement les ouvriers selon le niveau de qualification : les ouvriers non qualifiés regroupent les ouvriers non qualifiés de type industriel (67), de type artisanal (68) et les ouvriers agricoles. Pour les employés non qualifiés, la nomenclature utilisée est celle proposée en 2002 par Olivier Chardon.
 Source : enquête Génération 2004, interrogation de 2011.
 Champ : ensemble des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme.